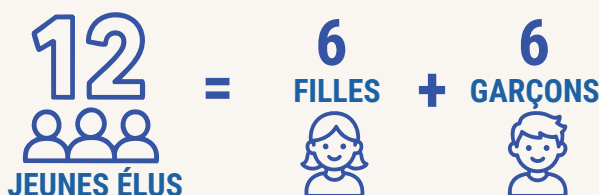




Dossier de candidature au

Conseil Municipal des Jeunes



Nom et Prénom du candidat :

.....

- . Fiche de candidature complète
- 1 photo récente
- Autorisation parentale
- Assurance responsabilité civile
- Dossier à déposer en Mairie le :



2026
2028
MANDAT
DE 2 ANS



Fiche de candidature au

Conseil Municipal des Jeunes

Date limite pour le dépôt des candidatures le Mardi 15 Septembre 2026

NOM.....Prénom.....

Date de naissance/....../....

Etablissement scolaire

Classe

Adresse

Téléphone du candidat/....../....../....../....

Mail du candidat@.....



Je soussigné(e).....

Déclare être candidat(e) à l'élection du Conseil municipal des Jeunes de Lamasquère pour le mandat 2026/2028.

A Lamasquère, le

Signature

Mes motivations

Pourquoi je veux siéger au CMJ , mes objectifs et actions durant mon mandat au CMJ

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Responsable légal :

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse

Tél. domicile/....../....../....../.... Tél. travail/....../....../....../.... Mobile/....../....../....../....

Mail du responsable légal :@.....



Conseil Municipal des Jeunes

Mentions légales

1. Information générale sur le traitement des données personnelles :

La commune de Lamasquère collecte et traite des données personnelles dans le cadre de la gestion du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour le mandat 2026-2028.

Responsable du traitement : Mairie de Lamasquère, 2 rue de la paix 31600 Lamasquère

Finalités du traitement :

- étude et gestion des candidatures au Conseil Municipal des Jeunes
- organisation des élections et du fonctionnement du CMJ
- gestion administrative des jeunes élus
- communication entre la commune, les jeunes élus et leurs représentants légaux
- organisation des réunions, déplacements, cérémonies et activités liées au mandat
- valorisation des actions du CMJ sur les supports de communication de la commune, sous réserve des autorisations accordées.

Base légale :

- exercice d'une mission d'intérêt public assurée par la commune concernant la gestion du CMJ
- consentement des représentants légaux pour l'utilisation de l'image et la diffusion de contenus de communication.

Données collectées :

- identité du mineur (nom, prénom, date de naissance, établissement scolaire, classe)
- coordonnées des représentants légaux
- adresse postale
- numéro(s) de téléphone
- adresse(s) électronique(s)
- photographie, vidéo ou enregistrement sonore dans le cadre des activités du CMJ.

Destinataires des données :

Les données sont exclusivement destinées :

- aux services habilités de la commune
- aux élus référents du CMJ
- aux prestataires techniques éventuellement missionnés par la commune dans le strict cadre de leurs fonctions.

Les données ne font l'objet d'aucune cession commerciale.

Durée de conservation des données :

- les dossiers de candidature non retenus sont conservés pendant une durée maximale de 1 an après la clôture de la campagne de candidature
- les données des jeunes élus sont conservées pendant toute la durée du mandat 2026-2028
- les données administratives nécessaires à la gestion du CMJ peuvent être archivées conformément aux obligations légales applicables aux collectivités territoriales
- les autorisations relatives à l'image et à la communication sont conservées pendant la durée d'exploitation des supports concernés, puis archivées pendant une durée maximale de 5 ans.

Droits des personnes :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) les représentants légaux disposent :

- d'un droit d'accès
- d'un droit de rectification
- du droit de retirer leur consentement à tout moment pour les traitements fondés sur celui-ci.
- d'un droit d'effacement dans les limites prévues par la réglementation
- d'un droit à la limitation du traitement
- d'un droit d'opposition lorsque celui-ci est applicable

Ces droits peuvent être exercés auprès de la mairie de Lamasquère.

Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Conseil Municipal des Jeunes

Mentions légales

2. Autorisation parentale d'utilisation de l'image :

Je soussigné(e), (Nom et prénom du représentant légal) :

Responsable légal du mineur : (Nom et prénom):

autorise la commune de Lamasquère, dans le cadre des activités du Conseil Municipal des Jeunes (mandat 2026-2028), à photographier, filmer et enregistrer l'image et/ou la voix du mineur.

J'autorise également la diffusion de ces contenus sur les supports institutionnels de la commune, notamment :

- le site internet municipal
- les réseaux sociaux officiels de la commune
- le magazine municipal (Gazette)
- les publications institutionnelles
- les affiches, brochures et supports d'information
- la presse locale ou intercommunale dans le cadre de reportages liés au CMJ.

Cette autorisation est accordée à titre gratuit, sans contrepartie financière. Les contenus diffusés ne devront pas porter atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation du mineur.

Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat 2026-2028 et pourra être retirée à tout moment par demande écrite adressée à la commune, sans effet rétroactif sur les publications déjà réalisées.

J'autorise l'utilisation de l'image et/ou de la voix du mineur.

Je n'autorise pas l'utilisation de l'image et/ou de la voix du mineur.

Date :

Signature du représentant légal :

3. Autorisation d'utilisation des coordonnées de communication :

Dans le cadre du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes, la commune peut utiliser les coordonnées fournies afin de :

- transmettre les convocations
- communiquer les informations relatives aux réunions et événements
- prévenir en cas de modification d'organisation
- diffuser des informations liées aux activités du CMJ.

Les coordonnées utilisées peuvent inclure :

- adresse postale
- téléphone
- adresse électronique des représentants légaux et/ou du jeune élu.

Les informations ne seront utilisées que dans le cadre strict des missions du Conseil Municipal des Jeunes.

J'accepte que la commune utilise les coordonnées fournies pour les communications liées au CMJ.

Je refuse l'utilisation de ces coordonnées en dehors des obligations strictement nécessaires à la gestion administrative du CMJ.

Date :

Signature du représentant légal :

Conseil Municipal des Jeunes

Mentions légales

4. Mention spécifique réseaux sociaux et communication publique :

Les représentants légaux sont informés que les publications diffusées sur internet et les réseaux sociaux institutionnels de la commune peuvent être accessibles au public et partagées par des tiers.

La commune s'engage à :

- utiliser uniquement des contenus en lien avec les activités institutionnelles du Conseil Municipal des Jeunes
- éviter toute diffusion portant atteinte à la dignité ou à la sécurité des mineurs
- limiter les informations personnelles diffusées au strict nécessaire (prénom seul recommandé).

Aucune donnée sensible ne sera publiée.

5. Clause de validation :

- Je certifie l'exactitude des informations communiquées.
- Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives au traitement des données personnelles dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes 2026-2028.

Nom & prénom du représentant légal :

Date :

Signature du représentant légal :